



Fiche métier

Référent famille



Direction Solidarité Sociale et Santé

Cadre statutaire

Catégorie statutaire	Filière	Cadre d'emploi et grade
Catégorie B	Animation Administrative	Grades : animateur territorial, animateur principal de 1ère classe Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe

Missions

Sous l'autorité de la Direction Solidarité Sociale et Santé, vous êtes chargé de répondre aux problématiques familiales à travers la conception et la conduite d'un projet d'animation autour du projet global de l'animation de la vie sociale, en adéquation avec les orientations de la CAF. Vous travaillez en relation étroite avec le coordonnateur de l'AVS, les EVS et les partenaires locaux afin de mettre en œuvre les axes d'intervention en direction des familles. Vous accompagnez la traduction des demandes individuelles des familles, en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale du territoire, basée sur le pouvoir d'agir des habitants.

*EVS : Espace de Vie Sociale

*AVS : Animation de la Vie Sociale

*D3S : Direction Solidarité Sociale et Santé

Activités principales

MISSION 1/ CONDUIRE LE PROJET FAMILLE EN ADÉQUATION AVEC LE SCHÉMA TERRITORIAL DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

- Contribuer au diagnostic partagé du territoire dans le cadre du projet social global ;
- Assurer une veille sociale en lien avec les problématiques remontées par les habitants ;
- Proposer le plan d'actions Accueil Collectif Famille (ACF) en cohérence avec le schéma territorial de l'AVS ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra familiale et aux relations et solidarités intra familiales ;
- Coordonner les actions de soutien à la parentalité et les actions familles développées dans les structures de l'AVS, avec celles conduites par les partenaires du territoire ;
- Accompagner l'émergence et favoriser le développement de l'action collective famille des structures de l'AVS au regard des besoins sociaux.

MISSION 2 / FACILITER L'ARTICULATION, METTRE EN SYNTHÈSE ET EN COHÉRENCE LES ACTIONS FAMILLES CONDUITES PAR LES TERRITOIRES ;

- Mobiliser les ressources du territoire et rechercher les partenariats locaux ;
- Apporter une expertise dans le cadre d'actions ou services portés par les acteurs de l'AVS et les partenaires ;
- Veiller à l'articulation des projets familles avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques ;
- Susciter et organiser la participation et la représentativité des familles au sein des instances partenariales.

Activités spécifiques

- Organiser des actions ou d'événements de proximité favorisant l'animation de la vie sociale ;
 - Accompagner la mise en œuvre l'action collective famille des structures de l'AVS ;
 - Développer des actions d'économie sociale et familiale ;
 - Coordonner la réflexion et les questions autour de la parentalité ;
- participer aux dynamiques de réseaux.

Compétences

Savoir

- Connaître la réglementation en vigueur dans les domaines de l'AVS, de la parentalité et s'adapter aux évolutions ;
- Connaître les missions projets, dispositifs et les modes de financements de son champ d'intervention ;
- Connaître le cadre réglementaire des collectivités territoriales et les fondamentaux des fonctions supports (finances, RH, marchés publics...).

Savoir-faire

- Maîtriser les techniques d'animation, de travail collaboratif et des démarches participatives ;
- Maîtriser la gestion de conflit et les techniques de médiation ;
- Recueillir les données sociales et économiques de son territoire ;
- Maîtriser les logiciels de bureautique (Excel, Word...) ;
- Utiliser le logiciel financier CIRIL ;
- Créer et rédiger différents documents administratifs (notes, rapports, courriers, comptes rendus...) ;
- Animer des réunions (en interne ou avec des partenaires extérieurs) .

Savoir-être

- Être autonome et organisé ;
- Être garant de la déontologie propre au travail social ;
- Prendre des initiatives, être réactif, fixer des priorités et planifier ;
- Être force de proposition avec capacités d'analyse et de synthèse ;
- Savoir travailler en équipe et en transversalité ;
- Avoir de bonnes qualités relationnelles et capacités d'écoute ;
- Accompagner aux changements avec bienveillance ;
- Apporter des solutions à des problèmes complexes ;
- Fédérer et mettre en synergie différents acteurs et partenaires ;
- Savoir s'exprimer en public et représenter, d'un point de vue technique, la collectivité dans des réunions avec les partenaires.

Qualifications

Niveau d'étude requis souhaité : études supérieures dans le domaine social et/ ou la gestion de projets et/ ou l'animation et l'éducation. (Licence professionnelle des métiers de l'animation sociale et socio-éducative, DUT carrières sociales, BPJEPS ; DEIS, AS, DESJEPS, éducateur de jeunes enfants).

Durée d'expérience souhaitée : 5 à 10 ans.

Liaison fonctionnelle

Supérieur hiérarchique direct

N+1 Responsable Service Actions et Animation Sociales ;

N+2 Directrice Solidarité Sociale et Santé : Madame Sandrine FONTAINE ;

N+3 DGA Pôle des Solidarités : Monsieur Aldo MIQUEL.

Degré d'autonomie

relative

Poste d'encadrement

non

Conditions d'exercice et contraintes

Lieu de travail	Commune de Saint-Paul Pôle de Solidarités
Horaire	08h00-16h00 Horaires et rythmes réguliers avec amplitude variable en fonction des événements
Temps de travail	Complet

Degré d'autonomie

Horaires et rythmes réguliers avec amplitude variable en fonction des événements

Temps de travail

Complet

Moyens à disposition

- Matériel informatique (ordinateur portable) et bureautique.
- Logiciel et progiciel, internet et intranet.
- Scanner, photocopieur, imprimante.

Informations complémentaires

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à Monsieur le Maire par mail à service.recrutement@mairie-saintpaul.fr au plus tard le 05 juin 2023- Merci de préciser le numéro de l'offre dans l'objet de votre lettre. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Offre visible sur https://www.emploi-territorial.fr/recherche_emploi_mobilite/